



# CASERNE DE REUILLY, LES TRAVAUX DEMARRENT A LA RENTREE

**A LA FIN DE L'ETE, LES ASSOCIATIONS QUI OCCUPENT TEMPORAIREMENT LE SITE DEPUIS PLUSIEURS MOIS DEMENAGERONT POUR PERMETTRE LE DEMARRAGE DES TRAVAUX DE CETTE IMPORTANTE OPERATION D'AMENAGEMENT EN PLEIN CŒUR DE PARIS.**

### Un projet produit en commun

Depuis septembre 2014, les équipes d'architectes, associées aux équipes de Paris Habitat, de la ville de Paris, de la mairie du 12<sup>e</sup> et d'autres intervenants extérieurs, travaillent sous forme d'ateliers pour élaborer un ensemble architectural cohérent. Cette méthode, innovante, a permis de nourrir le travail et la réflexion de chacune des équipes pour aboutir à terme, à la fabrication d'un projet commun. La parole des habitants a aussi été écoutée avec l'organisation d'une réunion publique d'information en janvier 2015 et la mise en place d'un groupe de travail spécifique pour les conseillers de quartier.

### Les premières livraisons en 2019

La phase d'études terminée, la première étape du chantier de la Caserne consistera à désamianter l'intégralité des bâtiments puis à déplomber entièrement le site, occupée autrefois par la Manufacture royale des glaces. Ensuite viendra le temps de la démolition. Les cinq bâtiments de type «Belmas» seront conservés, quant aux autres constructions, y compris l'enceinte, elles seront démolies. Les travaux de construction et de réhabilitation démarreront avant l'été 2016 pour une première livraison d'une partie des lots, du jardin et de la crèche fin 2019. L'ensemble du projet, comprenant également des logements familiaux sociaux, des logements à loyer libre et à loyer intermédiaire, des logements étudiants, des locaux d'activités, de proximité, commerciaux, artistiques ou associatifs, sera livré courant 2020.

### En attendant le démarrage des travaux, un lieu de vie s'est créé

Plutôt que de laisser les bâtiments de la caserne inexploités pendant la phase étude, Paris Habitat, avec la ville de Paris, a souhaité transformer le site en nouveau lieu de vie. Des conventions d'occupation temporaire ont été passées avec le Centre d'action social protestant, avec Emmaüs, deux collectifs d'artistes (les jardins d'Alice et Gare Xp), le cirque Romanès, Technopole et le collectif Hip Hop Citoyen. Paris Habitat a d'ailleurs mis à disposition de ces derniers l'ancien centre de tri postal dans lequel des graffeurs français et internationaux ont créé une œuvre spectaculaire dans le cadre de l'exposition « Face au mur », ouverte au public jusqu'à la mi-juillet. Toutes ces associations quitteront les lieux fin août.

### REPERES

**2 hectares** de surface totale

**580 logements** environ dont :

- 50 % de logements sociaux (familiaux et étudiants)
- 20 % de logements familiaux à loyer maîtrisé
- 30 % de logements à loyer libre encadré

**4 800 m<sup>2</sup>** de jardin public

**66 berceaux** au sein de la future crèche municipale

**7 équipes d'architectes** dont 1 architecte coordonnateur urbaniste

**40 millions d'euros**, le coût de cession du terrain par l'État à Paris Habitat

**1 maison du projet** ouverte jusqu'à la mi-2016

**1 site internet** pour suivre l'actualité du projet

### PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12